Papiers de district

consciense y adhéré ni le publier. En foi de quoi j'ai signé. Berthelming le 16 juillet 1791. Signé Gorget curé de Berthelming

Je soussigné Maire de la Commune de Berthelming certifions que la lettre pastorale de M. l'évêque n'a pas été lue dans notre Commune à cause qu'il n'y avait personne qui en peut faire l'interpretation et M. le curé refuse de lire la lettre pastorale et de preter le serment exigé. Berthelming le 22 juillet 1791.
Antoine Muller meÿer.

5 A Mittersheim localité mixte de langue allemande près de Fénétrange la lettre pastorale de Lalande fut lue par le greffier de la mairie, le curé s'était retiré chez ses parents dans le comté de Bitche

Mr. Leopold de Pierron curé de Niederstinzel, curé de Niederstinzel, vicaire général de Basas, ancien archiprêtre de Neumoutier, refuse le serment, il émigre, au Concordat, il est évêque de Namur (Belgique) peu de temps.

Cf
Le Maire de Bisping
lit la lettre pastorale
le 11 juillet 1791.
à Fribourg, le Curé
attend une réponse
de l'Evêché.
Barnelbourg, le maire
lit le 16 août.

MM. 610 , **page** 194 , **N°** 1024

Le Conf. Nicolas de la Granche, tonsuré

Né à Crépy en Valois 19 ans (Oise)

Fils de Jacques de la Granche, président au présidial et Suzanne Barré

Humanités à Soissons, rhéto et philo à Paris

Entré à Paris le , vêtu le 4 Nov. 1682

Pension : 300 ₶ sust. entretien toujours

Mairie de Postroff

Nous soussigné
officier municipal de
la commune de Postroff
certifions que Mr.
Antoine Poutry,
prêtre et curé dudit
lieu a refusé de
faire la lecture
dont il s'agit et
nous avons fait lire
la lettre pastorale
par M. Chabb
huissier à Fénétrange
le 17 juillet 1791. fait à
Postroff.

Le maire
Gangloff
(protestant)

Comme les 2/3 du village

E. S. V. J.